

Lanceurs d'alerte : lettre ouverte au Président de la République

7 novembre 2019

Lettre ouverte à E. Macron sur le statut des lanceurs d'alerte

7 NOV. 2019 | PAR [LES INVITÉS DE MEDIAPART](#) | BLOG : LE BLOG DE LES INVITÉS DE MEDIAPART

Début octobre, une directive européenne a été adoptée afin de mieux protéger les lanceurs d'alerte, ces nouvelles règles doivent être transposées par les États membres d'ici à deux ans. Une cinquantaine de syndicats, ONG et SDJ mobilisés de longue date interpellent le Président afin d'être associées au processus: «C'est d'autant plus nécessaire que la mise en place du secret des affaires se traduit par un recul de l'information citoyenne»

Début octobre, une directive européenne a été adoptée afin de mieux protéger les lanceurs d'alerte. Ces nouvelles règles doivent être transposées par les États membres d'ici à deux ans. Au côté d'une cinquantaine de syndicats, ONG et SDJ mobilisés de longue date sur le sujet, Solidaires, membre fondateur de la Maison des lanceurs d'alerte, est signataire d'une lettre ouverte adressée au Président de la République, afin que cette transposition de la directive européenne dans le droit français permette de privilégier une définition large du lanceur d'alerte.

► Retrouvez la lettre ouverte et la liste des signataires sur [Mediapart \(le Club\)](#).

- Emplacement : [inFORMER LES SALARIÉ-ES](#) > [Tous les arguments](#) > [Les argumentaires](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Lanceurs-d-alerte-lettre-ouverte-au-President-de-la-Republique>